

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 161 / 28 janvier 2014

Je pense à MON AVENIR
J'INVESTIS POUR MON EMPLOI
Je rejoins la CGT

CAGES A POULES OU CLAPIERS A LAPINS ?

Le « bien être » animal fait l'objet de diverses directives européennes, qui limitent par exemple quelque peu (trop peu à vrai dire) le nombre de poules pondeuses au mètre carré dans les élevages.

Faudrait-il une norme européenne pour protéger les agent-es des finances publiques relogé-es pour cause de travaux ?

La question mérite d'être posée au vu des travaux à Saint-Nazaire.

Les collègues du site « de Gaulle » sont temporairement relogés, ou doivent l'être prochainement, sur les autres sites.

Pour tous ceux déplacés au centre foncier ou à la recette des finances, ce sera au mieux 9 m², et pour beaucoup, l'espace vital va même se réduire à ...7 m² !

Et ceci pour une durée d'un an minimum.

Tu m'étonnes que, dans ce contexte, la Direction ait eu comme principe « la priorité aux espaces de bureau des agents par rapport à la documentation », dont chacun sait qu'elle est parfaitement inutile dans le travail quotidien...

On pressentait bien que les conditions de travail seraient précaires, et c'est la raison pour laquelle la CGT s'est résolument prononcée dès le départ pour une solution de relogement global et total. Elle avait d'ailleurs indiqué une piste à la Direction de l'époque en lui communiquant les coordonnées du responsable immobilier de l'hôpital de Saint-Nazaire qui s'apprêtait lui-même à déménager et à rendre disponibles ses anciens locaux.

Las ! Véto de la DG, et peut-être manque de pugnacité de notre direction locale : les arguments comptables ont prévalu sur les conditions de travail et ce sont les agent-es qui en pâtissent aujourd'hui.

Que les collègues soient par avance assuré-es de l'appui total de la CGT aux actions qu'ils pourraient décider contre le mal être que leur impose l'administration.

SOUVENIRS D'ECOLE

Modernisation de l'action publique oblige, toutes les administrations envisagent de réduire leur réseau de proximité, s'appuyant en particulier sur l'argument, jamais démontré, que les nouvelles technologies, internet en tête, rendraient inutiles les déplacements dans les services.

En 2013, la caisse primaire d'assurance maladie de Loire-Atlantique a décidé la fermeture de 22 de ses agences décentralisées.

Et c'est un fiasco total du point de vue service public.

Les demandes se sont reportées sur les antennes « survivantes », soit à l'accueil physique, en obligeant à des déplacements plus longs, soit au téléphone, soit par mails...

Résultat : des délais d'attente plus longs pour les assuré-es et des agent-es d'accueil en souffrance, au point de se mettre en grève par deux fois ce mois de janvier, avec le soutien de la CGT (voir [ici](#)).

Toute ressemblance avec les services de la DGFIP ne serait pas que pure coïncidence...

Le phénomène des vases communicants est l'un des principes de base de la physique que l'on enseigne dès l'école primaire.

Un principe sur lequel s'assoient délibérément les premiers de la classe qui nous gouvernent et prétendent moderniser notre administration.

DISCRIMINATION

Le ménage de nos bureaux est assuré par du personnel contractuel (dont une partie - insuffisante à notre sens - vient d'être titularisée) et par du personnel de droit privé. C'est actuellement la société ONET qui détient le marché national de la DGFIP.

Or, si la richesse d'une entreprise est le résultat du travail de tous ses salarié-es, le secteur de la propreté n'accorde de 13ème mois, ou l'équivalent en primes, qu'aux cadres et au personnel administratif.

La CGT revendique un 13ème mois pour tous, reconnu dans la convention collective nationale du secteur.

Elle appelle à des arrêts de travail et à la mobilisation le 4 février, avec une manifestation régionale à Rennes.

La CGT Finances Publiques 44 a naturellement relayé cet appel auprès du personnel ONET travaillant sur nos sites.

LA DUNE DE LECHIAGAT

La tempête qui a balayé la Bretagne en début d'année a suscité de nombreux articles dans la presse, posant la question des causes (réchauffement climatique ou non), des mesures de prévention à prendre, des moyens et du coût des réparations, de la politique d'urbanisation de la côte...



Il n'est pas sûr que cela débouchera sur une véritable réflexion d'ensemble et que cela se traduira en action des pouvoirs publics, mais au moins l'ensemble des données du problème auront été exposées.

Changement de méthode quand, au lieu de dégâts matériels, il s'agit de dégâts humains.

Prenons n'importe lequel des « plans sociaux » synonyme de chômage pour des milliers de salarié-es.

La responsabilité des actionnaires et des dirigeants (sous-investissement au profit des dividendes) est rarement évoquée. C'est « la crise », impersonnelle et immatérielle !

Les moyens de prévention, n'en parlons pas ! Au moment où le code du travail devient un obstacle à la « compétitivité », il n'est bien sûr pas à l'ordre du jour d'étendre les moyens de contrôle des salarié-es sur la gestion de leur entreprise.(1)

Quant aux réparations, c'est par la lutte qu'elles sont obtenues, et elles ne couvrent jamais le préjudice : il n'existe aucune garantie de reclassement pour l'ensemble des salarié-es, ni aucune garantie de maintien du statut et du salaire dans le cadre d'une reprise partielle de l'activité.

Curieuse société qui considère avec plus d'attention les biens matériels que les personnes.

A l'encontre de cette vision, la CGT met en débat depuis plusieurs années, l'idée d'un nouveau statut du travail salarié reposant sur une « sécurité sociale professionnelle » tout au long de carrière (voir le site national www.cgt.fr rubrique Travail/Nouveau statut du travail salarié, ou en lien [ici](#)).

Un nouveau statut qu'il faudra imposer, comme le repos hebdomadaire, les congés payés, la sécurité sociale etc...que le patronat a toujours combattu à l'origine, et qu'il n'a de cesse de remettre en cause dès que les circonstances lui sont favorables.

(1) voir [ici](#) l'appel CGT-FSU-SUD à défendre l'inspection du travail contre le projet Sapin.